

BP

Tableaux synoptiques des descripteurs BP

Année 2019-2020

Sommaire

Vue d'ensemble et progression BP.....	3
Échelle 1.....	4
Échelle 2.....	5
Échelle 3.....	6
Échelle 4.....	7
Échelle 5*	8
Échelle 6.....	9
Échelle 7.....	10
Échelle 8.....	11
Échelle 9.....	12
Échelle 10.....	13

Vue d'ensemble et progression BP

		Certification des échelles en		
		1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
E1	L'étudiant-e maîtrise les contenus enseignés.		✓	✓
E2	L'étudiant-e planifie son enseignement de manière structurée.	✓	✓	✓
E3	L'étudiant-e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.	-	✓	
E4	L'étudiant-e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.	-	✓	
E5	Les évaluations sommatives des apprentissages des élèves sont pertinentes et cohérentes en regard des éléments prescrits et de l'enseignement.	-		✓
E6	L'étudiant-e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.	✓	✓	
E7	Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, cahiers, fiches...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.	✓	✓	
E8	L'étudiant-e développe la dimension collaborative de son travail avec les partenaires internes et externes à l'école.	-		✓
E9	Les interventions orales de l'étudiant-e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.	✓		
E10	L'étudiant-e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres règlementaires, déontologiques et éthiques.	✓		

Légende : - : pas certifiée ✓ : certifiée

1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
	✓	✓
✓	✓	✓

Mêmes échelles pour les années concernées

Echelles différentes pour chaque année

Échelle 1

Échelle 1	L'étudiant·e maîtrise les contenus enseignés.			
	<i>Compétence 1 : Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture.</i>			
	F	E	C	A
Années 1 et 2		L'étudiant·e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études (PER).	La maîtrise des connaissances rend possible l'analyse des difficultés liées aux contenus enseignés.	La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant·e d'anticiper les difficultés liées aux contenus enseignés.
Année 3		L'étudiant·e maîtrise les connaissances enseignées qui sont en lien avec le plan d'études (PER). ET La maîtrise des connaissances rend possible l'analyse et l'anticipation des difficultés liées aux contenus enseignés.	La maîtrise des connaissances rend possible la mise en œuvre d'une progression des apprentissages des élèves pertinente.	La maîtrise des connaissances permet à l'étudiant·e de susciter chez les élèves des liens significatifs entre les divers contenus.

Échelle 2

Échelle 2	L'étudiant-e planifie son enseignement de manière structurée.			
	Compétence 4 : Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études. Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.			
	F	E	C	A
Année 1		L'étudiant-e planifie un moment d'enseignement présentant une ou plusieurs tâches fondées au niveau didactique et pédagogique et adaptées aux capacités des élèves. ET Il ou elle situe son moment d'enseignement dans une planification globale.	La planification du moment d'enseignement respecte la cohérence de l'alignement curriculaire du plan d'études jusqu'à la tâche. ET Il ou elle rend compte de cette cohérence.	L'étudiant-e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.
Année 2		L'étudiant-e planifie une séance présentant une ou plusieurs tâches d'enseignement-apprentissage fondée(s) aux plans didactique et pédagogique ET Celle-ci respecte la cohérence de l'alignement curriculaire du plan d'études (PER) jusqu'à la tâche, ainsi que les capacités des élèves.	L'étudiant-e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.	La planification met en évidence une progression des apprentissages dans la séance et s'intègre de manière cohérente dans la séquence.
Année 3		La planification de l'enseignement respecte la cohérence de l'alignement curriculaire du plan d'études (PER) jusqu'à la tâche, ainsi que les capacités des élèves. ET L'étudiant-e prend en compte la diversité de la classe et les besoins particuliers des élèves.	La planification met en évidence une progression des apprentissages et s'intègre de manière cohérente dans la planification annuelle.	L'étudiant-e fait preuve d'une réflexion didactique et pédagogique approfondie dans le choix du scénario pédagogique. ET L'étudiant-e fait preuve d'aisance et de créativité dans ses choix pédagogiques.

Échelle 3

Échelle 3	L'étudiant·e conduit son enseignement en guidant les élèves vers des apprentissages significatifs.			
	<i>Compétence 4 : Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
	F	E	C	A
Année 1	<i>Non certifié</i>			
Années 2 et 3		L'étudiant·e conduit la séance de manière à favoriser l'enrôlement des élèves et la structuration des apprentissages. ET L'étudiant·e régule son enseignement en fonction des informations prises concernant les apprentissages (processus et résultats) des élèves.	L'étudiant·e régule son enseignement en soutenant l'apprentissage de tous les élèves par ses interventions différenciées.	L'étudiant·e rend compte des régulations opérées, et les justifie didactiquement et pédagogiquement, notamment en référence au plan d'études et aux effets de ses interventions sur les apprentissages des élèves.

Échelle 4

Échelle 4	L'étudiant-e fournit aux élèves des rétroactions pertinentes.			
	Compétence 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.			
	F	E	C	A
Année 1	<i>Non certifié</i>			
Années 2 et 3		Les rétroactions de l'étudiant-e permettent à chaque élève de se situer dans sa progression.	Les rétroactions de l'étudiant-e visent une prise de conscience par les élèves de leurs forces et de leurs faiblesses pour soutenir leur progression.	Les rétroactions de l'étudiant-e permettent à l'élève d'analyser sa performance et réguler ses apprentissages dans une visée d'autonomie.

Échelle 5*

Échelle 5	Les évaluations sommatives des apprentissages des élèves sont pertinentes et cohérentes en regard des éléments prescrits et de l'enseignement.			
	<i>Compétence 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.</i>			
	F	E	C	A
Années 1 et 2	<i>Non certifié</i>			
Année 3		L'étudiant·e élabore ses évaluations sommatives en respectant l'alignement curriculaire. ET Pour chaque évaluation sommative, il ou elle en communique les critères, s'assure de leur compréhension et procède à une évaluation rigoureuse.	L'étudiant·e varie les formes d'évaluation des apprentissages des élèves. ET Il ou elle utilise l'évaluation sommative pour réguler son enseignement et les apprentissages des élèves.	L'étudiant·e analyse sa démarche d'évaluation sommative notamment en regard des contraintes contextuelles et rend compte des choix opérés.

* L'échelle 5 n'est pas évaluée durant les stages en 1-2.

Échelle 6

Échelle 6	L'étudiant·e crée des conditions de travail favorables aux apprentissages et à la socialisation de tous les élèves.			
	<i>Compétence 6 : Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</i> <i>Compétence 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.</i>			
	F	E	C	A
Année 1		L'étudiant·e observe, s'approprié et met en œuvre les routines mises en place dans la classe. ET Il ou elle s'affirme avec bienveillance et respect.	L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages.	L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération).
Années 2 et 3		L'étudiant·e contribue activement à maintenir un cadre favorable aux apprentissages. ET Il ou elle s'affirme avec bienveillance et respect.	L'étudiant·e choisit et varie les modalités de travail pour permettre à tous les élèves de s'impliquer en fonction des contenus et des objectifs poursuivis (dont notamment la coopération). ET Il ou elle repère et analyse des obstacles qui nuisent à la socialisation ou aux apprentissages des élèves.	L'étudiant·e anticipe des obstacles potentiels empêchant des conditions de travail favorables, et agit en conséquence.

Échelle 7

Échelle 7	Les outils pour l'enseignement (tableaux, TICE, moyens d'enseignement, cahiers, fiches...) sont utilisés à bon escient relativement aux apprentissages visés.			
	<i>Compétence 8 : Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.</i>			
	F	E	C	A
Année 1		Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves. ET L'étudiant-e utilise différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.	L'étudiant-e utilise de manière pertinente différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.	Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant-e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.
Années 2 et 3		Les informations présentées sont clairement lisibles, visibles ou audibles pour tous les élèves. ET L'étudiant-e utilise de manière pertinente les différents outils à disposition en fonction des objectifs et des phases d'enseignement.	Son aisance dans la maîtrise pédagogique et technique des outils à disposition permet à l'étudiant-e d'utiliser les plus adaptés aux situations d'apprentissage.	L'étudiant-e est attentif-ve à l'usage et à l'appropriation des outils et des démarches par les élèves pour progresser.

Échelle 8

Échelle 8	L'étudiant·e développe la dimension collaborative de son travail avec les partenaires internes et externes à l'école.			
	<i>Compétence 9 : Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.</i> <i>Compétence 10 : Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.</i>			
	F	E	C	A
Années 1 et 2	Non certifié			
Année 3		L'étudiant·e utilise les occasions de collaboration qui se présentent. ET Il ou elle participe activement et de manière pertinente à des entretiens avec des parents.	L'étudiant·e identifie l'ensemble des collaborations existantes permettant de soutenir les apprentissages des élèves.	L'étudiant·e initie et établit des collaborations qui permettent de renforcer son enseignement, en particulier sous l'angle du suivi des apprentissages des élèves.

Échelle 9

Échelle 9	Les interventions orales de l'étudiant·e et ses messages écrits sont pertinents pour son enseignement et pour la communication avec ses divers partenaires scolaires.			
	<i>Compétence 11 : Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.</i>			
	F	E	C	A
Années 1, 2 et 3		<p>Les communications orales et écrites de l'étudiant·e respectent un registre de langue adapté à la situation, ainsi que les règles et usages de la langue de scolarisation.</p> <p>ET</p> <p>Lorsqu'il s'agit d'une communication adressée aux élèves, l'étudiant·e l'adapte à leurs capacités.</p>	<p>L'étudiant·e utilise un vocabulaire riche et précis, et définit les mots potentiellement nouveaux.</p>	<p>L'étudiant·e s'exprime avec clarté et aisance dans tous les contextes observés liés à la profession enseignante.</p>

Échelle 10

Échelle 10	L'étudiant-e s'engage dans la profession et dans les relations avec autrui en accord avec les cadres règlementaires, déontologiques et éthiques.	
	Compétence 3 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	
	Échoué	Réussi
Années 1, 2 et 3	<p>Sont entre autres considérés comme incompatibles avec le respect des cadres règlementaires déontologiques et éthiques de la profession :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des manquements au devoir de surveillance ; - des manquements à la sécurité physique et affective (dévalorisation, discrimination...) des élèves ; - des absences injustifiées ; - le non-respect de la Loi scolaire (LEO) ; - le non-respect des lois sur la protection de la personnalité, du droit d'auteur, du droit à l'image... ; - des propos inappropriés ; - une tenue inappropriée ; - ... 	<p>Sont entre autres attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un comportement responsable auprès des élèves ; - une prise en compte respectueuse et bienveillante des élèves, de leur famille ainsi que des partenaires de l'école ; - le respect des cadres règlementaires et déontologiques de la profession ; - une implication critique et constructive dans les réalisations de la classe et de l'école ; - des interventions visant à renforcer des valeurs comme la justice, le respect, l'estime de soi, ainsi que le sentiment de compétence ; - ...

© Haute école pédagogique du canton de Vaud
Av. de Cour 33
1014 Lausanne

Version du 19.07.2019